

APRES CINQUANTE ANNEES

Patois vaudois : la riche enquête du professeur Bonnard sort de l'oubli

Le patois vaudois fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt - bien qu'il soit tard pour se préoccuper de sa survie. Cet intérêt pour le parler d'ici n'est au reste pas nouveau : depuis le début du siècle, de discrets mais fidèles patoisants s'emploient à le garder vivant, et à tout le moins à le conserver. Il y a cinquante ans, le professeur Georges Bonnard mettait sur pied une vaste enquête sur les patois, documents phonographiques à l'appui, une enquête malheureusement tombée dans l'oubli. Un oubli provisoire, on s'en réjouit, puisque les textes récoltés alors vont être bientôt publiés. Dans l'article ci-dessous, Paul Burnet rappelle les péripéties savoureuses de la récolte harassante, mais combien riche, à laquelle le professeur Bonnard consacra plusieurs années.

PAR PAUL BURNET

On sait que le XIX^e siècle fut, en somme, le fossyeur du langage de nos pères : le patois vaudois. Sans doute, observe-t-on, ici ou là, quelque signe, quelque effort en faveur de ce naufragé... Dans son magistral ouvrage : **Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire**, Juste Olivier a, pour le «Romand», des considérations généreuses et même une déclaration imprudente : ce patois nous tient par mille noeuds... Il est cloué pour jamais à nos corps et à nos âmes.

Dans ses romans champêtres, Urbain, frère de Juste, fait souvent allusion au vieil idiome qui, malgré tout, perd du terrain.

Alors, on se met à l'écriture : ainsi dans le journal **«Le Conteur vaudois»**, fondé en novembre 1862 et, dès 1864, dans l'almanach **«Le Messager boiteux»**. Réunie en séance ordinaire le 2 juin 1869, la Société d'histoire de la Suisse romande entend lecture d'un mémoire sur le patois. Quelques années plus tard, elle crée une commission chargée de préparer un glossaire et, en 1876, se préoccupe de la formation d'une «Société du patois».

Il faudrait mentionner ici les écrits d'Alfred Ceresole et ceux de quelques grands patoisants, mais passons en Suisse allemande où, dès 1881, on commence à publier un monumental dictionnaire patois connu sous le nom d'Idiotikon.

Bientôt, la même œuvre sera entreprise chez nous où trois professeurs d'université vont récolter auprès de nombreux patoisants les matériaux qui permettront la publication du **«Glossaire des patois de la Suisse romande»**.

Il s'agit donc - on l'a compris - de la conservation écrite du patois grâce, en particulier, à une graphie adéquate. Or, une technique nouvelle est née : la conservation des sons par des machines ; c'est l'invention du gramophone !

Les débuts sont assez pénibles, les appareils coûteux, encombrants et délicats à transporter. Mais les progrès s'accomplissent et, en 1912, par exemple, une équipe française de dialectologues et techniciens part dans le terrain, à la recherche des patois locaux. Les matériaux obtenus seront conservés dans des archives et serviront à illustrer les cours de dialectologie institués dans certaines hautes écoles.

Laissons passer la guerre de 14 et constatons que les premiers enregistrements, en Suisse française, sont réalisés par et pour les Archives phonographiques de l'Université de Zurich, en 1927.

C'est quatre ans plus tard qu'il va se passer quelque chose de semblable au Pays de Vaud par les soins de M. le professeur Georges Bonnard et ses collaborateurs.

Licencié ès lettres en 1916, M. Bonnard est nommé professeur extraordinaire à l'Université de Lausanne en 1920, puis professeur ordinaire dès 1928. A deux reprises, doyen de la Faculté des Lettres, puis chancelier de l'Université durant dix ans (1939-49), M. Bonnard renoncera à sa chaire d'anglais en 1956, ayant atteint l'âge limite légal.

Ces importantes fonctions ne l'ont pas empêché de se consacrer, durant six ans, à une enquête sur le patois vaudois et à la réalisation des premiers enregistrements sur disques.

Tout part d'une séance de la Société des Etudes de Lettres, en décembre 1931, où est acceptée la proposition de M. Fernand Jaquenod, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce : constituer des archives de patois vaudois. Rappelons ici que M. Jaquenod est l'auteur d'une thèse de doctorat concernant le patois de Sottens.

Une commission est alors constituée ; elle comprend, outre M. Jaquenod, M. Tavernay, ancien titulaire de la chaire de langues romanes, et son successeur M. Aebischer. M. Bonnard en sera le secrétaire et, disons-le bien, la cheville ouvrière essentielle. N'oublions pas non plus que M. Bonnard est l'auteur d'un **«Manuel de phonétique française»**, paru en 1927.

Des relations régulières sont établies avec les responsables du Glossaire (M. Gauchat, plus spécialement). En avril 1932, une lettre-circulaire est envoyée à toutes les municipalités et toutes les paroisses du canton, pour le recensement des patoisants. Soixante-sept réponses négatives sont reçues, dont quelques-unes sont erronées, on l'a vu par la suite. Une centaine de patoisants étant annoncés, il s'agira de faire un tri et de donner la priorité à ceux qui viennent de régions où le patois est en voie de disparition totale.

C'est ici que commence un travail considérable : demander à tous ces témoins de préparer un texte patois dont la lecture ne dépassera pas trois minutes (selon les disques de l'époque) ; aller voir chez eux ces candidats, les questionner, noter leur réponse sur une fiche comportant de nombreuses rubriques ; enfin, écouter leur patois. Heureusement que quatre amis complaisants ont offert de conduire en auto les enquêteurs, mais trouver le jour et l'heure qui conviennent à tous demande une correspondance abondante et des prodiges de combinaisons. Dans certains cas, il a fallu se rabattre sur le dimanche.

Tant et si bien qu'on a cru bon de retenir dix-huit diseurs. Il s'agit alors de retourner chez les élus, leur demander de répéter distinctement leur texte qui sera établi, sous leur dictée, en écriture phonétique... Travail minutieux de spécialistes !



Le professeur Georges Bonnard.

Parallèlement, il a fallu prévoir la «grande journée où l'on fait la moisson». Sur le conseil des rédacteurs du Glossaire et des responsables des Archives phonographiques de l'Université de Zurich, on a retenu pour l'enregistrement, les services d'un professeur de Vienne. Le Tribunal cantonal a bien voulu prêter un local pour la période du 22 au 25 septembre 1932, au Palais de Justice de Montbenon, où tout se passa normalement.

Le réalisateur de l'opération s'engageait à envoyer, avant Noël, deux dialogues par patoisant enregistré.

Un désastre !

Et c'est là que commence le calvaire de M. Bonnard et de ses collaborateurs. Les semaines s'écoulaient, on est sans nouvelle de Vienne. On adresse force rappels et réclamations à «Zurich», qui les passera à «Vienne». Cela ne sert à

rien... il faut attendre la deuxième quinzaine de février 1933 pour recevoir les disques promis. La Société des Etudes de Lettres, dont M. Bonnard est le président, est assemblée pour l'audition. Désastre ! Les disques sont de misérables cartons recouverts d'une mince pellicule de laque. Souvent, l'aiguille pénètre dans une cavité et immobilise le disque. Les membres de la Commission sont consternés. Il faudra tout recommencer !

Les auditeurs les réconfortent et leur conseillent de prévoir une nouvelle séance d'enregistrement, car le travail de préparation est quelque chose d'acquiescent.

Au cours du printemps et du début de l'été 1933, on cherche un opérateur satisfaisant et assez bon marché ; on refait, à Montbenon, un essai (sans résultat) et ainsi jusqu'au jour où s'ouvre, à la rue Haldimand, un studio d'enregistrement tenu par M. et Mme Schwind. Alors le problème est résolu. Plus de souci de réservation de local, de transport coûteux et délicat du matériel et convocation globale des diseurs ! Mais, dans l'intervalle, deux de ceux-ci sont décédés : Constant Héritier, de Thierrens, et Aloys Duboux, de Grandvaux, auteur d'un beau poème célébrant les vendanges fastes de 1871.

Voici, par régions, la liste des diseurs de cette époque historique et les titres de quelques-unes de leurs histoires :

- Tout d'abord, un patois dont on a peu de chose, celui de La Côte, de provenance savoyarde, teinté de genevois : **«Une histoire de pêche à la ligne»** et **«Nos nouveaux écus dans le Pays de Gex»**, par Jules Coindet, de Chavannes-des-Bois.
- Pour le Pied du Jura, voici M. Besson-Malherbe, de Berolle, Aug. Rose, de Mourachon sur Ballaigues ; enfin, Daniel Kénoff, de Montagny, qui nous dit comment s'est fait le chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix.
- Les vallées de la Venoge et de l'Orbe sont représentées par Henri Dony et Henri Borgeaud, de Bioley-Orjulaz, puis par Alfred Malherbe, de Chavornay, qui raconte la correction administrée à un voleur d'échalas.
- Pour le Jorat, on a Jules Cordey (Marc à Louis du **«Conteur vaudois»**) qui, dès la déconvenue de février 1933, fut un actif collaborateur de la Commission d'enquête. Constant Pasche, de Servion, y va de son histoire pittoresque et Ch. Cordey-Rouge, de Savigny, nous donne une légende : **Les six compagnons**. Enfin, de Carrouge, voici Maurice Chappuis avec ses chansons vaudoises et des textes de J. Cordey et C.C. Dénéreaz.
- Le vieux langage du Vully est présent, grâce à Henri Gentizon-Bessard, de Constantine. Pour la Broye, nous avons Henri Manigley, des Tavernes, qui raconte comment on faisait les foins en 1881 ; Mme Jean Ganière, de Brenles, dit un souvenir d'anniversaire ; Edouard Rosset, domicilié à Orbe, né en 1848, doyen de l'équipe, chante en patois d'Oulens-sur-Lucens deux chansons alors que le pasteur Louis Goumaz décrit Sédailles dans le vieux temps. Adrien Barbey, de Granges, se plonge, lui aussi dans le passé.

Il reste à explorer l'Est du canton, principalement le Grand-District. C'est ce qui va se faire au cours des années 1935 à 37, avec l'aide occasionnelle d'un nouveau collaborateur. Bengt Hasselrot, Suédois, auteur d'une thèse de doctorat consacrée au patois d'Ollon et environs.

Nous trouvons à Antagnes deux excellents patoisants : François Durand-Turel et surtout un instituteur retraité, savant régional, François Isabel, qui nous décrit la vie quotidienne des gens

Patois vaudois : la riche enquête du professeur Bonnard

● Suite de la première page

de sa vallée : Ormont-Oriental. Féli Dulex, de Panex, dit une histoire macabre. A Leysin, Alfred Neveu détaille de jolies historiettes, tandis qu'à Ollon, Samuel Amiguet raconte une fâcheuse méprise. Voulez-vous apprendre, en patois de Corbeyrier, tout ce qui concerne la culture et le travail du chanvre ? Ecoutez Mme Henri Pernet-Bournoud, domiciliée à Yvorne. A Crébelley, près Noville, Edouard Borloz raconte comment un gringalet s'est comporté à propos de la réforme militaire. Et voici le



Jules Cordey, dit Marc à Louis, auteur de «Por la veillâ» et de «La veillâ à l'Ottô».

régent-armailli, Henri Nicollier, à l'époque maître de classe primaire supérieure à Villeneuve, brillant praticien du patois de La Forclaz.

En mars 1937, la récolte touche à sa fin : Jules Bron, à Epresses, y va de ses proverbes; à Chardonne, Jules Dénéreaz raconte un piquant retour de foire. Et tout se termine à Pauilly par cette histoire de Jean-François Genton : par une chaude après-midi, un paysan-charretier invite le pasteur à monter sur son char, mais les boeufs vont si lente-



Henri Nicollier, le régent-armailli de La Forclaz. Brillant praticien du patois de La Forclaz, il est l'auteur d'une «Grammaire du patois de La Forclaz» (Imprimerie vaudoise, 1960), qui lui valut un prix de l'Académie rhodanienne des lettres.

ment que le conducteur s'écrie pour finir : «Allons, Botsâ, Marquis, on dirait que vous traînez le diable...».

Cette entreprise, évidemment, ne s'est pas réalisée sans frais. De la comptabilité présentée dans le Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, nous relevons une dépense totale de 3379 francs. La dite société, organisatrice, a versé 1480 francs, le Département de l'Instruction publique 750 francs, la Commission du Glossaire 640 francs, la Société académique vaudoise 350 francs, et divers donateurs 159 francs.

*
* *

De sa retraite, en son domaine de Favières, à La Côte, Mme Georges Bonnard-du Martherey peut se remémorer ces années d'activité intense où les Lettres portaient nombreuses de la maison historique du Fau-Blanc, à Pully (aujourd'hui remplacée par un grand collège); époque où les autos complaisantes étaient fidèles au rendez-vous pour les randonnées dans le canton; périodes souvent pénibles au cours des-

quelles les occasions de satisfaction furent tout de même bien plus nombreuses que les moments de déception.

De tout cela, que reste-t-il ? Des disques d'autrefois dont un habile technicien pourrait, peut-être, aujourd'hui, tirer parti, par une heureuse combinaison d'appareils anciens et d'installations modernes. Il reste, enfin, les photographies et notes biographiques des diseurs et, surtout, leurs précieux textes qui trouveront place dans un volume à paraître cette année, si tout va bien.

Il n'était que juste, après un demi-siècle, de sauver de l'oubli cette œuvre intéressante et les noms de ceux qui en furent les artisans, de 1932 à 1937.

Les amis du langage vernaculaire, les dialectologues, les amateurs de patois saluent, avec reconnaissance, la mémoire du distingué professeur dont la pierre tombale, au petit cimetière de Bugnauz, porte cette inscription, marque d'une profonde modestie : «*Pulvis et umbra sumus*» (Nous ne sommes que poudre et ombre).

Paul Burnet